

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 14 avril 2016, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ères) Monsieur Charles Gagnon
Monsieur Réal Émond
Madame Julie Brisson
Monsieur Maurice Girard

Absents: Monsieur Jean-Paul Giroux
Monsieur Yannick Perron

Assiste également à cette séance :

Mme Hélène Boulianne
Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Donald Perron, maire, il souhaite la bienvenue à tous les citoyens et constate que le quorum est respecté.

Ordre du jour :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2016.
- 4.0 Gestion financière et administrative
 - 4.1 Acceptation des comptes à payer.
 - 4.2 Fermeture des Caisses Desjardins de Longue-Rive, Colombier et Portneuf-sur-Mer / Position de la Municipalité de Longue-Rive.
 - 4.3 Communauté en Action pour la Petite Enfance / Représentant municipal.
 - 4.4 Centre d'études collégiales de Forestville / Contribution bourses d'études.
 - 4.5 Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers / Souper bénéfice.
 - 4.6 Loisirs St-Paul-du-Nord inc. / Panneau publicitaire. 9 900 \$
 - 4.7 Corporation des services Universitaires secteur ouest Côte-Nord / Adhésion.

- 4.8 Soutien à la municipalité de Tadoussac / Pérennité de son industrie touristique.
- 4.9 Édifice municipal / Devis et demande de soumission - Toit.
- 4.10 Centre d'interprétation / Offre d'emploi – Agent d'accueil.
- 4.11 Fête nationale – Demande de budget.
- 4.12 Association du diabète / March-O-Don.
- 4.13 Centre de conditionnement physique / Présentation de projet.
- 5.0 Voirie municipale
 - 5.1 Ramasseur Benne / Achat.
 - 5.2 Éclairage solaire / Achat.
 - 5.3 Chute de la Rivière Sault-au-Mouton / Officialisation.
 - 5.4 Affichage municipal / Aménagement paysager.
- 6.0 Hygiène du milieu
 - 6.1 Aqueduc /Programme de rinçage du réseau d'eau potable.
 - 6.2 Demande d'autorisation au MDDELCC / Surpresseur et développement.
 - 6.3 Aqueduc / Relevé valves de service – Données informatisées.
- 7.0 Sécurité publique
 - 7.1 Adoption du règlement 16-02 / Règlement modifiant le règlement 09-02.
 - 7.2 Rapport incendies / Dépôt.
- 8.0 Urbanisme et mise en valeur du territoire
 - 8.1 Lot 3 808 118 / Demande de dérogation mineure.
 - 8.2 Développement domiciliaire / Phase 2 et 3 – Mandat Tetra Tech.
- 9.0 Affaires nouvelles.
- 10.0 Période de questions pour les contribuables.
- 11.0 Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2829
“Lecture et adoption de l'ordre du jour ”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté et que le point “Affaires nouvelles” reste ouvert.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2830

‘‘Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2016’’

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2016 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2831

‘‘Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses incompressibles’’

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits sur la liste soient acceptés.

AVRIL 2016

14776	Gilles Lavoie (Déplacement/Hébergement Route 138)	634,50 \$
14777	Société Canadienne des Postes (Timbres)	195,45 \$
14778	Gilles Lavoie (Déplacement/Hébergement Route 138)	754,50 \$
14779	France Terreault (Analyse et recadrage)	689,80 \$
14780	Air Liquide Canada Inc. (Oxigen)	18,89 \$
14781	Tremblay Bois Mignault Lemay (Traitement de dossiers)	7 020,64 \$
14782	Comité du Parc Récréatif (Remboursement de factures)	336,30 \$
14783	Comité Zip de la Rive Nord (Protection Pointe à Boisvert)	2 535,02 \$
14784	Magasin Coop des 5 Rivières (Essence, Lait)	465,69 \$
14785	Déneigement Mélanie St-Laurent (Glissières, Rues)	859,44 \$
14786	Desmeules Automobiles Inc. (Location véhicule)	21,93 \$
14787	Entreprises Carl Brassard Inc. (Vérifications électrique)	1 077,89 \$
14788	Groupe Environex (Analyse eau potable)	331,12 \$
14789	Équipement Trans-Cam (Boyau 42’)	77,72 \$
14790	Équipements GMM Inc. (Canon Noir/blanc, couleur)	123,01 \$
14791	Équipements Sigma Inc. (Sabot de 2 pouces)	1 178,03 \$
14792	Fabrique St-Paul (Remboursement factures)	425,00 \$
14793	Fédération Québécoise (Frais de transport colis)	418,51 \$
14794	Garage Jeannine Boulianne Inc. (Liquide d’échappement)	183,39 \$
14795	GE Canada Equipment Financing (Loc. Système téléphon.)	81,90 \$
14796	Imprimerie Charlevoix Inc. (Clé USB, Téléphone sans fil)	94,71 \$
14797	Yves Laurencelle (Rembourse. Factures, déplacement salon)	989,00 \$
14798	Produits sanitaire Lépine Inc. (Carboy Chlore)	797,28 \$
14799	Moteurs élect. Laval Ltée (ABB 20HP/22A CT 25HP)	2 783,54 \$
14800	M.R.C. de la Haute Côte-Nord (Quote-part, Radio)	25 177,36 \$
14801	Les Pétroles Paul Larouche Inc. (Diesel Clair)	2 502,46 \$
14802	Julie Petitpas (2 Livres de recette)	50,00 \$
14803	Pièces d’auto B. Guy (Pièces divers)	46,91 \$
14804	Raymond Chabot Grant Thornton (Préparation états fin.)	1 703,93 \$

14805	Sécur (Télésurveillance 6 établissements)	133,28 \$
14806	SPI Sécurité Inc. (Maintenance annuelle)	614,90 \$
14807	Télécommunications de l'Est (Paget premiers répondants)	100,08 \$
14808	Ville de Forestville (Robot téléphonique, Target sécurité)	369,05 \$
14809	Visa Desjardins (Ténaquip et licence Radio)	639,53 \$
14810	Société Canadienne des postes (Timbres)	293,17 \$
14811	Gilles Lavoie (Déplacement/Hébergement Route 138)	754,50 \$
14812	Association du diabète Haute-Côte-Nord (Marche-O-Don)	100,00 \$
14813	Centre d'études collégiales Forestville (Bourse d'étude)	200,00 \$
14814	Centre Universitaire du secteur (Renouvellement)	150,00 \$
14815	ANNULÉ	
14816	Fondation du centre de santé (Souper crabe fondation)	80,00 \$
14817	Gilles Lavoie (Déplacement/Hébergement Route 138)	<u>754,50 \$</u>
TOTAL :		55 762,93 \$

**Paiement automatique
AVRIL 2016**

CSST	1461	974,39 \$
SAAQ	1462	881,50 \$
SAAQ	1463	6 171,67 \$
Bell Canada	1464	151,79 \$
Hydro-Québec	1465	1 391,14 \$
Hydro-Québec	1466	1 093,09 \$
Hydro-Québec	1467	1 516,51 \$
Hydro-Québec	1468	2 495,10 \$
Hydro-Québec	1469	29,76 \$
Ministre du Revenu	1470	11 666,22 \$
Receveur Général	1471	5 036,26 \$
Vidéotron	1472	19,95 \$
Bell Canada	1473	13,74 \$
Bell Canada	1474	135,66 \$
Hydro-Québec	1475	2 844,67 \$
Hydro-Québec	1476	144,50 \$
Hydro-Québec	1477	1 345,75 \$
Hydro-Québec	1478	2 437,17 \$
Hydro-Québec	1479	777,14 \$
Hydro-Québec	1480	97,82 \$
Hydro-Québec	1481	235,85 \$
Hydro-Québec	1482	263,84 \$
Hydro-Québec	1483	656,03 \$
Hydro-Québec	1484	234,33 \$
Vidéotron	1485	404,19 \$
Vidéotron	1486	<u>42,89 \$</u>
TOTAL :		41 060,96 \$

**Dépôt Salaire
AVRIL 2016**

Dépôt le jeudi le 7 Avril 2016	5 675,86 \$
Dépôt le jeudi le 14 Avril 2016	5 946,26 \$
Dépôt le jeudi le 21 Avril 2016	5 955,20 \$
Dépôt le jeudi le 28 Avril 2016	<u>7 358,46 \$</u>
TOTAL :	24 935,78\$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 121 759,67 \$

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2832

‘Fermeture des Caisses Desjardins de Longue-Rive, Colombier et Portneuf-sur-Mer’

Considérant que la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord a signifié aux municipalités de Longue-Rive, Colombier et Portneuf-sur-Mer qu'elle fermait les centres de services de ces municipalités pour concentrer ses activités au centre de Forestville;

Considérant que le Mouvement Coopératif Desjardins s'est développé à partir des régions et des communautés et qu'une telle décision va à l'encontre du développement de notre région;

Considérant que la mission première de Desjardins est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités;

Considérant que Desjardins ne peut abandonner une population qui lui a été fidèle pendant des années pour des impératifs financier et monétaires;

Considérant que la région est prête à explorer des formules de collaboration pour assurer des services directs aux membres de Desjardins dans les municipalités de Longue-Rive, Colombier et Portneuf-sur-Mer;

En conséquence,

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Municipalité de Longue-Rive exige que Desjardins conserve sa vocation première qui est de servir la population, en gardant les services dans les municipalités de Longue-Rive, Colombier et Portneuf-sur-Mer.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2833

“Communauté en action pour la Petite Enfance / Représentant municipal”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que Monsieur le maire Donald Perron est par la présente nommé représentant de la municipalité de Longue-Rive auprès de l’organisme Communauté en Action pour la Petite Enfance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2834

“Centre d’études collégiales de Forestville / Contribution bourses d’études”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 200 \$ soit émis au nom du Centre d’études collégiales de Forestville pour la contribution financière de la municipalité de Longue-Rive à la remise de bourses.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2835

“Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers / Souper bénéfice”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 80 \$ soit émis au nom du Centre de santé des Nord-Côtiers pour la participation financière de la municipalité de Longue-Rive lors du souper bénéfice qui aura lieu aux Escoumins.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2836
‘Loisirs St-Paul-du-Nord Inc. / Panneau publicitaire’

Considérant que le Centre communautaire situé au 530 route 138 appartient à la Municipalité de Longue-Rive.

Considérant le comité des Loisirs St-Paul-du-Nord inc. a fait l'achat d'un panneau publicitaire électronique dont il reste un montant de 9 899,08 \$ à payer à Accord D Affaires Desjardins.

Considérant que le comité a offert à la municipalité de Longue-Rive de nous céder le panneau au montant qu'il reste à payer.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un chèque au montant de 9 899,08 \$ soit émis au nom des Loisirs St-Paul-du-Nord pour l'acquisition de ce panneau.

Que le montant soit pris à même le surplus de l'ancienne municipalité de St-Paul-du-Nord.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2837
‘Corporation des services Universitaires secteur ouest Côte-Nord / Adhésion’

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un chèque au montant de 150 \$ soit émis au nom de la Corporation des services Universitaires secteur ouest Côte-Nord pour le paiement de l'adhésion 2016.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2838
‘Soutien à la municipalité de Tadoussac afin d'assurer la pérennité de son industrie touristique’

Rappelant l'importance du rôle que jouent les municipalités dans l'économie de leur région respective, les membres du conseil municipal de Longue-Rive souhaitent affirmer leur détermination à assurer la souveraineté de leurs actions de consolidation et de développement de leur économie, sur la base des considérations suivantes :

- Considérant qu'en vertu des règles qui régissent les municipalités du Québec, toute municipalité locale peut adopter un plan de développement économique;
- Considérant qu'elle peut, par règlement, régir ses activités économiques;
- Considérant qu'elle doit assurer la vitalité économique de son territoire;
- Considérant qu'une municipalité ou une organisation paragonnementale ne peut et ne doit s'immiscer dans les efforts de développement d'une autre entité municipale en brimant ses droits à la libre concurrence;
- Considérant que la Municipalité de Tadoussac s'est vue brimer dans ses droits par des actions déloyales et des propos tenus par l'Association des Croisières du Saint-Laurent;
- Considérant qu'une municipalité ne peut accepter qu'une organisation tiende des propos qui portent ombrage à sa réputation, nuisent à son développement économique et minent ses efforts de diversification;

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2839
‘Édifice municipal / Devis et demande de soumission’

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que M. Yves Lizotte est par la présente autorisé à communiquer avec une firme d'architecte afin de faire préparer un devis afin de demander des soumissions pour les travaux de rénovation du toit de l'édifice municipal.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2840
“Centre d’interprétation des Marais Salés / Offre d’emploi – Agent d’accueil”

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale est par la présente autorisée à préparer une offre d’emploi pour l’engagement d’un agent d’accueil et de responsable du Centre d’interprétation des Marais Salés.

L’offre d’emploi sera préparée en collaboration avec Yves Laurencelle, agent de développement.

L’offre d’emploi sera distribuée dans la municipalité de Longue-Rive dans le publi-sac.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2841
“Fête nationale / Demande de budget”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’accorder le montant de 2 189,85 \$ pour la Fête nationale à Longue-Rive tel que présenté par Mme Caroline Hovington, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Longue-Rive..

Budget :

Feux d’artifices	900,00 \$
Location du chapiteau	689,85 \$
Spectacle de magie	600,00 \$

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2842
“Association du diabète / March-O-Don”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 100 \$ soit émis au nom de l’Association du diabète pour la participation financière de la municipalité à l’activité March-O-Don qui aura lieu le 24 juin prochain aux Escoumins.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2843
“Centre de conditionnement physique / Présentation de projet”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que M. Yves Laurencelle, agent de développement est par la présente autorisé à préparer et à déposer une demande d’aide financière dans les programmes qui pourraient donner des subventionnés pour un centre de conditionnement physique.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2844
“Ramasseur Benne / Achat”

Considérant que la municipalité de Longue-Rive devrait faire la location d’un balai afin de faire le nettoyage des rues au minimum 2 fois durant la saison estivale.

Considérant que le MTQ a demandé à la municipalité de s’occuper de balayer la rue principale et qu’il paiera la municipalité pour ces travaux.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’acheter un ramasseur Benne avant 9’ large avec attache arrière, année 2012 et neuf chez Équipements Sigma inc. au montant de 23 993,90 \$ incluant les taxes.

Que le montant sera pris à même le surplus accumulé de la municipalité de Longue-Rive.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2845
“Éclairage solaire / Achat”

Considérant que suite à la construction de la route de contournement de la route 138 que la municipalité de Longue-Rive a du modifier son affichage afin d’indiquer de façon adéquate aux entrées ouest et est de la municipalité.

Considérant que les nouveaux panneaux d’affichage doivent être également visible la nuit et qu’il est nécessaire d’installer un système d’éclairage spécial de type “solaire” en raison de l’impossibilité de se connecter au réseau public.

Considérant que des prix ont été demandés auprès d’une compagnie spécialisée en éclairage solaire soit la firme Solidel.

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’accepter la soumission au montant de 7 512 \$ taxes en sus déposé par Solidel pour la fabrication de 2 ensembles complets de tour solaire excluant l’installation.

Qu’un chèque au montant de 3756 \$ soit émis au nom de la compagnie comme dépôt lors de la commande.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2846
“Chute de la rivière Sault-au-Mouton / Officialisation”

Considérant que suite à la construction de la route de contournement de la route 138 que la municipalité de Longue-Rive doit modifier son affichage afin d’indiquer de façon adéquate à la clientèle touristique et au public en général les principaux attraits de la municipalité;

Considérant que le ministère des Transports accepte de réaliser la signalisation nécessaire à ses frais dans le cas de la Chute de la Rivière Sault-au-Mouton à la condition qu’elle soit identifiée et nommée de façon officielle par la municipalité et que le tout soit accepté par la Commission de Toponymie;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

De nommer l’endroit “ Chute de la Rivière Sault-au-Mouton”.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2847
“Affichage municipal / Aménagement paysager”

Considérant que suite à la construction de la route de contournement de la route 138 que la municipalité de Longue-Rive a dû réalisé des travaux d’affichage en bordure du nouveau tronçon de la route 138 afin de localiser son noyau villageois soit aux entrées Ouest et Est;

Considérant que le MTQ a accepté de défrayer les coûts de l’aménagement paysager sur les sites concernés jusqu’à concurrence d’un montant de 65 000 \$;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

De mandater l’entreprise Paysagiste Foster de Forestville de procéder à la réalisation d’un plan d’aménagement complet pour les 2 sites.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2848
Programme de rinçage du réseau d’eau potable

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire avoir un programme de rinçage pour l’ensemble de notre réseau de distribution d’eau potable soit près de 21 km de conduite;

CONSIDÉRANT l’offre de services professionnels de Tetra Tech QI inc. pour les activités suivantes :

- Une réunion de démarrage avec les principaux intervenants;
- Collecte des informations nécessaires;
- Numérotation des vannes et poteaux d’incendies existants;
- Préparer des séquences de rinçage incluant des plans parcellaires en couleur;
- Une rencontre afin de présenter le rapport de programmation de rinçage à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Longue-Rive accepte l'offre de services professionnels en Tetra Tech QI inc. au montant de 11 900 \$ (taxes en sus).

Si des activités de formation ou d'assistance sont requis, les honoraires nécessaires nous seront facturés sur une base horaire et les dépenses seront facturées au coûtant plus 5 %. Une enveloppe de 2 000 \$ (taxes en sus) doit être prévue.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2849
DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Longue-Rive doit réaliser des travaux de prolongement de réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire pour un futur développement résidentiel ainsi que la construction d'un surpresseur d'eau potable sur la rue de la Chute;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 32 de la loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la municipalité de Longue-Rive doit demander une autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation par Tetra Tech QI inc.;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation doit être préparée par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la Municipalité de Longue-Rive mandate Tetra Tech QI inc. à présenter les plans et devis du projet de développement résidentiel et de la construction d'un surpresseur d'eau potable sur la rue de la Chute au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), dans le but d'obtenir l'autorisation requise pour effectuer les travaux.

QUE la Municipalité de Longue-Rive accepte les plans et devis préparés par Tetra Tech QI inc. et autorise ce dernier à transmettre les plans et devis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et à présenter tout engagement en lien avec la demande d'autorisation.

QUE la Municipalité de Longue-Rive accepte de transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), au plus tard 60 jours après

la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2850
“Aqueduc / Relevé valves de service – Données informatisées”

Considérant que pour le projet d'aqueduc que les valves de services situées sur chaque terrain dans toute la municipalité devront être identifiées.

Considérant que des tiges devront être installées près des valves et que des vérifications devront être effectuées afin d'indiquer les mesures en mètres à partir d'un point de repaire sur chacun des terrains.

Considérant qu'un système de données informatisées devra être préparé.

Considérant que Mme Johannie Desbiens a déjà été à l'emploi de la municipalité de Longue-Rive pour le dossier de la voie de contournement et qu'elle a un diplôme d'étude collégial en génie civil et les connaissances pour effectuer l'emploi.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'engager Mme Johannie Desbiens pour les travaux de relevés et le système de données informatisées.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2851
“Adoption Règlement numéro 16-02”

**Règlement numéro 16-02 modifiant le règlement 09-02 décrétant l'imposition d'un
taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1**

Le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement existant est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est 0,46 \$ chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi ligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.
- 3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2852

‘‘ Demande de dérogation mineure / Lot 3 808 118 ‘‘

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure demandée par M. Daniel Boisclair et Mme Sylvie Pagé pour le dossier de leur propriété situé au 32 Chemin du Barrage et du terrain portant le numéro 3 808 118;

Considérant l’avis donné par le comité consultatif d’urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond

et résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE la demande de dérogation mineure pour le 32 Chemin du Barrage, érigée sur le lot 3 808 118 du cadastre du Québec, **soit acceptée et que**, par conséquent, cette dérogation doit :

1. Régulariser la situation d’empiètement de 0,34 mètre dans la marge de recul entre la remise et la ligne de terrain, le règlement prévoit un minimum de 1,0 mètre.

Rendre réputée conforme la marge de recul entre la remise et la ligne de terrain et ce, même si cette dernière est inférieure à celle prévue au règlement de zonage actuellement en vigueur.

RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2853

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE PHASES 2 ET 3 / PLANS ET DEVIS D’UN SURPRESSEUR POUR LA PROTECTION INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE qu’en date du 15 février 2016 que la Municipalité de Longue-Rive a procédé à des demandes de soumissions par invitations auprès de quatre (4) firmes pour des offres de services professionnels en ingénierie / Développement domiciliaire phases 2 et 3 – Plans et devis d’un surpresseur pour la protection incendie.

CONSIDÉRANT QUE SUITE à l’ouverture des soumissions qu’une seule firme a déposé une soumission suite à l’invitation soit la Firme Tetra Tech QI inc. .

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse mathématique de la soumission et à la vérification des documents administratifs du soumissionnaire que les membres du Comité de sélection a procédé à l'analyse de la soumission et que les documents ont été jugés conformes

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la Municipalité de Longue-Rive accepte l'offre de services professionnels en ingénierie de Tetra Tech QI inc. au montant de 87 725,93 \$ incluant les taxes.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-04-2854
"Levée de l'assemblée"**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'assemblée soit levée et est levée à 20 heures.

Donald Perron
Maire

Hélène Boulianne
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière